

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Développement Territorial
Mardi 6 mars 2018
Salle de réunion du Pays, 10 rue Pasteur, AVALLON

Le 6 mars 2018 à 18 heures, le Conseil de Développement Territorial du PETR du Pays Avallonnais, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du Pays Avallonnais à AVALLON sous la présidence de Madame Arlette BORSATO.

10 Délégués titulaires présents : Jean-Marie BARBARO, Arlette BORSATO, Manuel DA SILVA, Mathieu DEBRAY, Hervé DESRUELLE, Gérard GUYARD, Adeline HIVERT, François-Xavier NAULOT, Jacques OUVRARD et Alain WICKER.

4 Délégués suppléants présents ayant pouvoir de vote : Alain DELACOUR pour Gilbert CASSIN, Nicole JEDYNSKI pour Jérôme MARCHAND, Claire DESCHATEAUX pour Serge NASSELEVITCH et Christiane ROULET pour Annick BAKRY.

3 Délégués titulaires excusés : Gilbert CASSIN, Jérôme MARCHAND et Serge NASSELEVITCH.

Equipe technique du GAL : Marie GIRAUD, Antoine NICOL, Justin NISHIMWE et Guillaume PAPIN.

Date de convocation	20 février 2018
Délégués titulaires en fonction	16
Délégués titulaires présents	10
Délégués suppléants ayant pouvoir de vote	4

Secrétaire de séance : Hervé DESRUELLE

Arlette BORSATO, Présidente du Conseil de Développement Territorial, souhaite la bienvenue à tous les délégués, présente les excuses susvisées et rend hommage à Marcel HURE, disparu le 6 octobre 2017.

La Présidente rappelle l'ordre du jour et propose que le point n°4 soit avancé en n°2 afin de libérer au plus tôt Virginie COUTANCE, venue présenter le projet de jardin partagé à Avallon. Cette proposition n'appelle aucune observation.

O.J N° 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 28 SEPTEMBRE 2017

Aucune remarque n'étant formulée, **le compte-rendu est ADOPTE à l'unanimité.**

O.J N° 2 : AVIS SUR LES DEMANDES DE SUBVENTION SOLLICITEES AU PETR

Création d'un jardin partagé à AVALLON : Virginie COUTANCE, représentante de l'association Traverses, présente le projet de création d'un jardin partagé à la Morlande à AVALLON. Ce jardin s'adresse aux habitants du quartier et a pour objectif d'offrir un espace de convivialité, de lien social et intergénérationnel, de mixité sociale autour de la thématique du jardinage, de la nourriture et de la culture. Ce lieu sera ouvert à tous, lors d'évènements ponctuels, d'expositions, de visites guidées. L'association a également pour volonté de faire des ateliers pédagogiques avec les enfants du territoire (écoles et centres de loisirs) et les résidents de l'EHPAD. Selon le bilan de l'action, ce projet pourrait être décliné en d'autres lieux du territoire du Pays.

Dépenses		Recettes	
Achats matériels, équipements	3 981,45 €	Région FAP	2 500 €
Services	11 022 €	PETR	2 000 €
Assurance	200 €	Mairie d'Avallon	2 500 €
Frais administratif et communication	1 500 €	CAF	6 503,38 €
		Crédit Agricole	3 000 €
		Autofinancement	200,07 €
TOTAL DES CHARGES DIRECTES	16 703,45 €	TOTAL DES RESSOURCES DIRECTES	16 703,45 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1 700 €	Prestations et dons en nature	1 700 €
Personnel bénévole	3 000 €	Bénévolat	3 000 €
TOTAL PROJET	21 403,45 €	TOTAL PROJET	21 403,45 €

Alain WICKER et Nicole JEDYNSKI ne prennent pas part au vote en tant que membres de l'association Traverses.

L'Assemblée, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité, VALIDE le projet présenté et l'aide exceptionnelle à hauteur de 2 000,00 euros.

OXFAM : la demande de l'OXFAM est ajournée, le dossier étant incomplet. Un courrier leur sera envoyé afin que l'association dépose une demande de subvention en bonne et due forme accompagnée d'un budget prévisionnel de l'évènement.

O.J N° 3 : PROJETS ET PERSPECTIVES 2018

Salons d'Automne : la Présidente explique qu'une concertation est en cours avec le Syndicat du Charolais et la Ville D'AVALLON dans un premier temps, afin de faire évoluer le Salon du Charolais en un évènement touchant le grand public sur le modèle du Salon de l'Agriculture. Elle informe également que 2018 signera le retour du Salon Planète-Habitat-Energie porté par le Pays Avallonnais.

Voyage d'étude : la Présidente informe l'assemblée qu'un voyage d'étude de 3 jours en Bretagne est en préparation sur les thèmes de la revitalisation d'un centre-bourg et le tourisme. Elle explique également qu'un programme de formation des élus est envisagé afin d'aller visiter des réalisations qui se rapprochent des projets du Pays.

Terre de Légendes : il est rappelé que le partenariat financier entre le Pays Avallonnais et l'association est reconduit en 2018. L'association est notamment chargée du balisage, du conseil technique aux communes et de la veille sur l'état des chemins de randonnée pédestre.

Communication : la Présidente explique que le magazine Territoire n'est pas renouvelé et remplacé cette année par la carte du Pays Avallonnais. Le site internet, en cours de construction, va devenir l'interface privilégiée du Pays. Antoine NICOL informe l'assemblée que le PETR souhaite recruter un(e) Chargé(e) de communication. Ce poste pourrait être mutualisé entre le PETR et les deux Communautés de Communes. Ces dernières doivent se prononcer dans les prochaines semaines sur leur volonté de participer au financement du poste.

Domanys : un partenariat a été établi entre le Pays Avallonnais et Domanys afin de mettre deux logements à disposition des étudiants stagiaires en médecine, dans l'attente de la livraison de la maison des internes prévue pour l'automne 2019. Chaque logement peut accueillir 2 étudiants, soit 4 places au total.

SCOT : des réunions publiques auront lieu en Juin pour présenter le projet définitif qui sera soumis à l'enquête publique.

CLS : de nouveaux groupes de travail sur différentes thématiques (jeunes, autonomie, offre de santé) ont lieu en Mars. La signature du nouveau CLS doit avoir lieu cet été.

CLEA : un partenariat entre le Pays Avallonnais, la DRAC, le Conseil Départemental de l'Yonne et l'Education Nationale a été élaboré. Une réunion de présentation doit avoir lieu prochainement afin de solliciter les associations et les acteurs éducatifs locaux intéressés par la démarche.

Budget actions et projets du CDT : la Présidente informe l'assemblée que le budget alloué au CDT pour 2018 est de 18 000,00 euros. Cette somme doit permettre au CDT de financer ses actions et d'accompagner les projets associatifs. La Présidente rappelle à l'assemblée les difficultés financières rencontrées par les organisateurs des manifestations locales comme en témoigne le soutien financier exceptionnel accordé aux Utopies de PISY en 2017. Elle rappelle que ce type d'action n'entre pas totalement dans le règlement d'intervention du CDT et s'interroge sur un nouveau mode de fonctionnement qui pourrait réserver une partie du budget du CDT pour le soutien des manifestations. Cette proposition ne faisant pas l'unanimité, il est proposé qu'un appel à projets culturels soit lancé par le PETR, en s'appuyant sur la fiche-action 5 du programme européen LEADER, pour retenir des manifestations locales contribuant à l'attractivité du territoire.

Atelier des idées : La Présidente informe l'Assemblée qu'une session de formation/information aux élus est prévue le 20 Mars à 18h, avant le premier atelier du 24 mars, afin d'initier les membres du CDT aux techniques d'animation de réunions citoyennes.

O.J N° 4 : PREPARATION DES ASSISES DES ASSOCIATIONS

La Présidente rappelle que les prochaines Assises des Associations auront lieu le jeudi 29 mars à 18 heures à la Salle des Marchaux à AVALLON. Le Bureau du CDT sera chargé de présenter le bilan de l'année passée et les perspectives de travail 2018. Il est également prévu qu'une présentation des projets soutenus en 2017 soit réalisée par les associations bénéficiaires des aides : Drive Fermier, Scène Faramine et Utopies de Pisy. Enfin, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux (FDFR) de l'Yonne viendra présenter son rôle, ses actions et ses dispositifs à destination des associations.

Il est demandé qu'une présentation du dispositif d'aide exceptionnelle du PETR soit réalisée et qu'un livrable puisse être remis aux associations avec toutes les informations nécessaires pour déposer une demande. Cette proposition est validée.

O.J N° 5 : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- La FDFR organise une balade gourmande le 16 septembre dans le Vézélien et recherche des partenaires pour organiser des animations (repas, dégustation, animation culturelle) tout au long de la promenade.
- Mathieu DEBRAY souhaite présenter à l'assemblée l'association dont il est membre, Réseau Soutien Migrants 89. Cette structure a pour mission d'apporter un soutien aux migrants de l'Yonne, de veiller au respect de leur dignité, de sensibiliser et d'informer le public sur la situation des migrants et de favoriser les mises en réseau, les collaborations et l'accompagnement des migrants. Il explique que les migrants non accompagnés sont nombreux sur le territoire et se demande si le Pays, en lien avec sa politique d'accueil, peut se saisir de cette problématique. La Présidente demande à disposer de plus amples informations afin de pouvoir se positionner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.